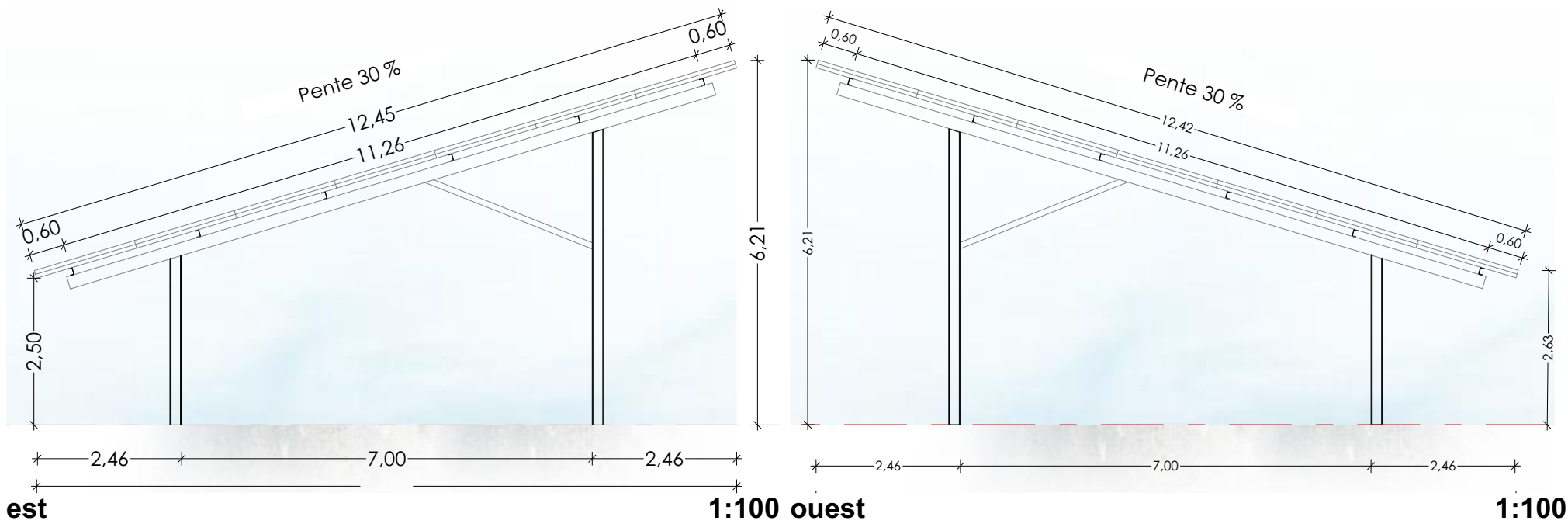
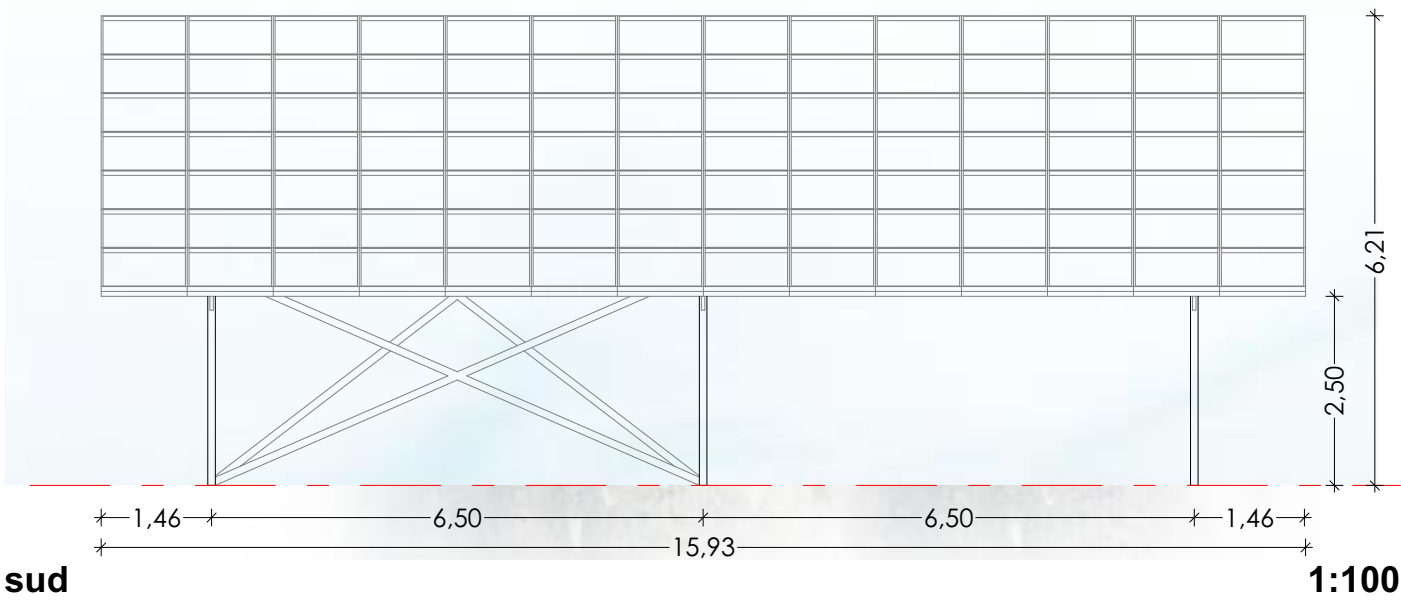
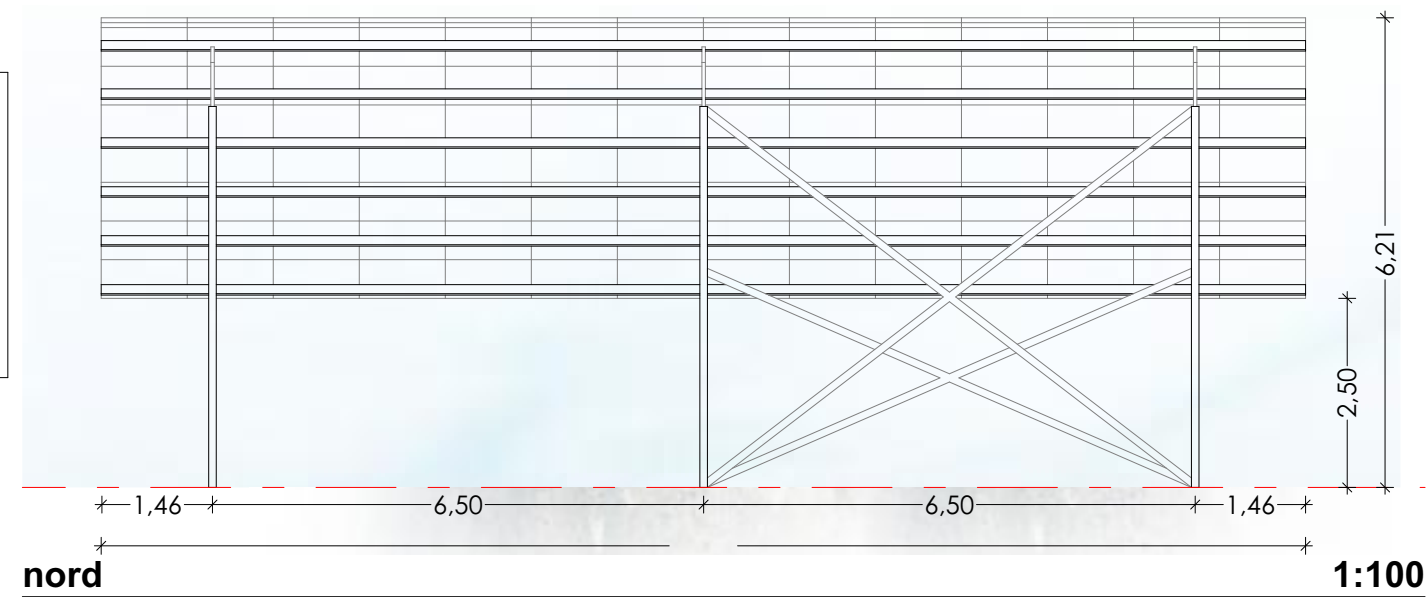


- Composition table:**
- panneaux photovotaiques RAL 5022 pose en portrait
 - charpente structure metallique couleur alu RAL 7040
 - pente 30%
 - puissance panneau 44,59 kWc
 - emprise au sol panneau 190,1 m²
 - nombre de module par table: 98



PRESENTATION DU PROJET
LE PROJET AGRICOLE :

Monsieur Alexandre CADEAC est exploitant agricole à titre individuel, installé sur la commune de SAINT-PE-DELBOSC (31350).
Le projet porte sur la construction de 22 abris à volailles, implantés sur le parcours existant de l'exploitation. Celle-ci est spécialisée dans l'élevage de 9000 canards gras "Label Palmipède gras"(capacité maximum 12 000).
Cette installation constitue un outil essentiel à la pérennité de l'exploitation avicole et permettra une amélioration significative du bien-être animal.
La structure des abris est en acier galvanisé de teinte gris métallisé RAL 7040, avec une hauteur de 2,50 m au point bas et de 6,21 m au point haut. La couverture est composée de modules de panneaux photovoltaïques. .

LE PAYSAGE ET L'ENVIRONNEMENT :

Morphologie : Le terrain concerné par le projet présente une superficie de 64149 m². Le paysage environnant est principalement composé de champs agricoles. La parcelle est en angle entre la route Gasailhan au sud est et le chemin de la grange à au sud ouest. La topographie du site se situe entre 292 m et 310 m NGF.
Le bâti existant: Le terrain accueille actuellement deux bâtiments dont un d'élevage et un hangar, comprenant 1 parcours de plein air.
Le bâti existant à proximité : Quelques fermes et habitations isolées. Pas d'habitation dans les 100 m de l'emprise des abris avicole.
Volume et couleurs des constructions les plus proches : Les constructions présentent des volumétries et des matériaux variés. Le hangar agricole existant est en structure métallique couleur gris avec une toiture en bac acier et panneaux photovoltaïques. Le bâtiment d'élevage est en bardage beige clair, également couverts en bac acier et panneau photovoltaïque.
Végétation existante sur le terrain : Le site se compose majoritairement de vastes espaces verts sur la partie sud ouest et comporte 3 bosquets d'arbres, d'arbustes et de buisson à protéger qui resteront intact.
L'exploitation est soumise à la réglementation ICPE

ACCES:

L'accès au projet: L'accès au site est existant via le chemin de la grange. Le projet est, par conséquent, facilement accessible et aucune mise au gabarit des accès est nécessaire. Une aire de retournement et d'aspiration sont aménagées, situées à proximité du bâtiment et de la citerne incendie.

RESEAUX:

Pour la production d'énergie issue des panneaux photovoltaïques, un raccordement au réseau en injection sera demandé auprès d'ENEDIS et géré par le biais d'une Convention de raccordement ainsi que d'un Contrat d'Accès au Réseau de Distribution (CARD) en injection.

DEFENCE INCENDIE:

Le parc est protégé contre l'incendie par une citerne souple de 120 m3.

ENVIRONNEMENT NATUREL:

Espaces verts : Les espaces de pleine terre occupent une grande partie du foncier. Le parcours à volailles existant est conservé dans le cadre du projet.

Archicad : "CADEAC" - Suivi par : Aguirre Nadine

Les présents plans ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction